

St Denis

lès Bourg

L'édito

> Ensemble, luttons contre les actes d'incivilités

Au cours de l'été, il a été constaté un certain nombre d'actes d'incivilités dans notre commune: dégradation de tombes et vols de plantes au cimetière, incendies de containers dans les points d'apport volontaire, tapage nocturne, graffitis sur les bâtiments publics ou privés, habitants insultés par des individus en groupe, jets de cailloux et d'œufs sur les façades d'habitation, dépôts sauvages d'ordures à proximité des containers, vol de plantes dans les massifs, destruction d'arbres, etc. Ces actes imbéciles ne laissent personne insensible. Les bonnes relations entretenues entre les élus et le commissaire divisionnaire de Bourg, responsable de la police nationale, relayées par une coopération active entre les hommes de ce service et la police municipale de Saint-Denis ont permis d'obtenir des premiers résultats. Un individu ayant volé des plantes dans les massifs publics réalisés par les bénévoles du comité de fleurissement a été appréhendé grâce au témoignage d'un de nos concitoyens et sera jugé courant octobre. Deux jeunes interpellés par la police ont avoué des incendies de containers et la poursuite de l'interrogatoire devrait permettre de résoudre d'autres affaires récentes.

Le tribunal a condamné deux personnes à indemniser la commune pour des dégradations d'équipements publics. Deux adolescents, suite à une décision de justice, ont effectué pendant l'été une semaine de travail d'intérêt général encadré par les agents des services techniques de la commune. Afin d'être encore plus efficace dans la recherche des responsables d'actes délictueux, les services de la police ont besoin de chacun de nous pour les aider dans une tâche difficile. L'important est de recueillir des éléments permettant de confondre les auteurs de troubles le plus rapidement possible pour intervenir au moment même où se réalise l'acte répréhensible. C'est donc un devoir, lorsque l'on est témoin de comportement portant atteinte à la propriété privée ou publique, d'en informer aussitôt la police municipale en journée ou la police nationale à tout moment y compris la nuit. N'hésitez donc pas à téléphoner aux numéros suivants sachant que votre anonymat sera respecté:

Police municipale : 06 73 38 56 99
Police nationale : 04 74 47 20 20
ou 17

Le maire
Jacques Nallet

Le journal

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG

> p. 2



> p. 3



> p. 4



S O M M A I R E

> Conseil municipalPAGE 2

> Cadre de vie
Rubrique environnement
Saint-Denis, membre de L'aggloPAGE 3

> Vie locale
Sapeurs-pompiers
Spécial Moyen Âge
Une fête appréciée
Retour de Roumanie
À vélo au Vietnam
Nouveaux habitantsPAGE 4

Actualités de rentrée

Top départ pour une nouvelle année

Le 2 septembre, 467 enfants de Saint-Denis ont repris le chemin de l'école, dont 280 au Village.

L'heure de la rentrée a sonné aussi pour le centre de loisirs du mercredi, les associations locales, la vie communale...

Heureuse surprise pour les écoliers du Village: la cour de leur école a doublé de superficie durant l'été. La démolition des anciens bâtiments fermés fin 2006 a en effet libéré un vaste espace. Pour le reste, pas de changement côté locaux. Le nouveau scénario du projet de rénovation élaboré par la commission Enfance - Vie scolaire avec la programmiste sera présenté au conseil municipal en octobre. Ils sont 109 enfants cette année à la maternelle, soit un effectif à peu près stable. Deux nouveaux enseignants ont fait leur rentrée. À l'école élémentaire, le nombre d'élèves est en hausse pour atteindre 171. La commune répartie en 4 secteurs scolaires privilégie l'école de proximité: 49 enfants de Saint-Denis fréquentent le groupe scolaire Lilas-Vavres situé à la lisière avec Bourg-en-Bresse, 64 vont au Peloux à Bourg, 1 à l'école Charles Jarrin. 73 enfants sont inscrits dans un établissement privé. Au total, le nombre d'enfants de Saint-Denis scolarisés en maternelle et élémentaire s'élève à 467.

Mais la grande nouveauté de la rentrée, c'est la semaine de 4 jours. Finie l'école du samedi matin. Le nombre d'heures de cours hebdomadaire étant passé de 26 à 24, les horaires restent inchangés. Le dispositif de soutien aux élèves en difficulté, dispensé par un enseignant, en petits groupes, avant ou après la classe, se met progressivement en place.

Au collège Yvon Morandat, ils sont 555 élèves, dont 200 de Saint-Denis. Un effectif en hausse, en raison de l'accueil d'élèves du collège Amiot fermé en juin dernier. À noter parmi les nouveautés: la création d'une section Gymnastique rythmique sportive. Unique dans l'Ain, l'op-

tion Jeunes sapeurs-pompiers entre dans sa 2^e année. Les collèges de Péronnas et de Bourg accueillent également des jeunes de Saint-Denis.

> En prélude à la rentrée 2009

Avec la rentrée, le centre de loisirs Sata-plu organisé par l'association Pyramide a repris son rythme habituel des mercredis, après un été couronné de succès (78 enfants par jour en moyenne et une active participation à Saint-Denis fait son cirque). Cet automne, les activités auront pour thème la maison pour les petits et les îles pour les grands. Les vacances de la Toussaint se profilent déjà à l'horizon, avec entre autres un séjour Aventure à Morteau (Jura) et une journée « Ludo gourmand » à Châtillon-sur-Chalaronne. Au pôle socioculturel, l'actualité de la rentrée, c'est la création de l'association qui gèrera le pôle*. Tous les bénévoles souhaitant s'y impliquer sont les bienvenus. Quant au bâtiment, il devrait entrer en service en juin prochain. La rentrée 2009, ce sera la « vraie grande rentrée ».

> La vie associative en ligne

La bibliothèque a repris ses horaires habituels. Le club lecteurs né en février a opté pour un rythme trimestriel, avec un premier rendez-vous le 18 septembre. Ouvert à tous, il invite à partager en toute liberté ses coups de cœur pour un livre ou un auteur.

Le 17 octobre, rendez-vous à la bibliothèque, à 20 h 30, pour une soirée contes du monde, pour tout public à partir de 7 ans. Là aussi, c'est entrée libre et gratuite. Les associations ont aussi fait leur rentrée. Plusieurs ont créé leur blog*.



Jour de rentrée à l'école du Village.

Accords Musique a déménagé dans le bâtiment Nicod à côté de l'école du Village. Un club de tennis de table a vu le jour. Le comité des fêtes célébrera bientôt ses 40 ans.

Études, travail ou loisirs, c'est de nouveau reparti pour une année riche d'activités à Saint-Denis. ●

* Voir Journal des associations.

> La rentrée des élus

Samedi 6 septembre, les élus municipaux ont visité la commune en bus, toute la matinée. Groupe socio-sportif Lilas-Vavres, zones artisanales, nouveaux lotissements, chemin de Viocet, station d'épuration... Le parcours a permis à chacun de mieux visualiser l'évolution de Saint-Denis et ses projets d'aménagement.

Mardi 16, en fin d'après-midi, la commission Coordination des moyens humains conviait l'ensemble du personnel communal à une réunion afin de rappeler les objectifs du mandat.

Des rencontres service par service sont programmées, afin de faire le point sur les dossiers en cours.



Sur le terrain, samedi 6 septembre.

Expression du groupe Minoritaire

Le 9 mars, vous avez été 697 électeurs à nous faire confiance. Pour la première fois, l'occasion nous est donnée de vous remercier.

Au cours de ces six années, nous serons à votre écoute pour répondre à vos préoccupations et défendre vos intérêts. Nous avons la volonté, avec le groupe qui nous soutient, de participer au développement de la commune et de travailler de manière constructive au débat municipal. Vous pouvez vous adresser aux trois candidats élus :

Annie Réty, tél. 0663437690
Bruno Marvie, tél. 0474214318
Véronique Herbreteau, tél. 0474216011



L'inauguration de la chaufferie bois aura lieu samedi 25 octobre, à 10 h 30, et sera suivie d'une journée portes ouvertes.

Du nouveau au dojo...

En service depuis l'ouverture du gymnase en 2000 et victimes d'usure, les tatamis ont été changés par la commune. 72 tatamis de couleur vert et rouge couvrent dorénavant la salle de combat. Après consultation de plusieurs fournisseurs, ils ont été acquis auprès de Casal Sport à Lyon, pour un coût de 4932 € HT.



Plus épais que les précédents, des tatamis neufs équipent la salle.

... et au CPI

L'entreprise spécialisée Neufoca, de La Rochelle, a été retenue pour fournir un nouveau camion VPI (véhicule de première intervention) pour le centre de première intervention des sapeurs-pompiers volontaires, pour un coût de 36100 € HT.

Équipé d'une cuve à eau et de tuyaux avec dévidoir, pour les interventions d'urgence en cas de feu, ce nouveau véhicule permettra le transport de 5 à 7 hommes, en intervention ou en manœuvre.

Station d'épuration

Pour respecter les dispositions réglementaires, il importait d'équiper la station d'épuration de deux débits-mètres automatiques, sur deux déversoirs d'orage. C'est désormais chose faite, pour une dépense de 9565 € HT, le fournisseur retenu étant la société CNS Instrumentation à Quétigny (Côte-d'Or).

Enseignement musical

Le contrat de Thibaut Larue, intervenant musical dans les écoles (11 h 30 par semaine), a été reconduit pour l'année scolaire 2008/2009.

Bienvenue au service Urbanisme

À partir du 1^{er} octobre, le service Urbanisme est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h, sauf le mardi après-midi et mercredi après-midi.



> SÉANCES des 5 JUILLET et 5 SEPTEMBRE

Giratoires

Le conseil municipal, sur proposition de la commission Aménagement du territoire, a validé la dénomination de quatre ronds-points sur Saint-Denis: giratoires du Foirail, de Chalandré, des Viards, de la Fruitière.



Le giratoire de Chalandré.

Acquisition foncière

Le conseil municipal, avec l'accord des consorts Morel, a décidé d'acquérir deux terrains, pour un montant hors frais de 20000 € : la propriété en face de la mairie et l'espace vert à l'ouest de l'entrée principale de la mairie.

Travaux de voirie

Conformément à l'avis favorable de la commission des travaux, le conseil a décidé d'engager les chantiers d'aménagement et de sécurisation des chemins du Mont et de Chalandré, de remplacement et d'extension du réseau d'eau potable rue du Petit Montholon et chemin de Viocet, et de remise aux normes des poteaux d'incendie.

Aider la culture

L'association Accords Musique recevra une subvention de 4000 €, valant convention de partenariat, pour l'achat par la commune de spectacles tout public donnés les dimanches. L'association s'engage de son côté à assister l'action municipale par une présence musicale lors de certaines manifestations. Cet accord s'inscrit dans la suite de l'action partenariale menée avec le Conseil général de l'Ain.

Une subvention de 250 € est accordée au groupe Le Quintet à Claques, ensemble de jeunes musiciens reconnus, primé dans le cadre de l'opération Coup de Pouce initiée par L'agglo et la Direction départementale de la jeunesse et des sports. L'aide communale contribuera à l'enregistrement d'un CD.



De style néo-trad' actuel, le Quintet à Claques réunit cinq musiciens (violons, violoncelle, guitare, trompette).

Fin de démolition

Les travaux de démolition du bâtiment de l'école élémentaire du Village sont achevés. Le coût total, d'un montant de 47100 € HT, comprend: la déconstruction par l'entreprise d'insertion Ainter'Job (3090 €), la désolidarisation des autres bâtiments par Ain Bâtiment (12010 €), la démolition par l'entreprise DDTSL de Saint-Denis-lès-Bourg (32000 €).



La démolition a été confiée à l'entreprise DDTSL.

Jobs d'été

La commune a employé cet été sept jeunes de Saint-Denis dans le cadre du dispositif Jobs d'été: Rémi Veillerot, Étienne Renaud, Kevin Roy, Martin Grebot et Thomas Demmange pour le service Espaces verts, Karine Payet au service administratif et Élodie Mullet au service entretien.

> État civil

NAISSANCES: Inès M'Ghizou (31/05), Brayan Lesage (06/06), Wendy Chanel (10/06), Clément Choulot (14/06), Ivo Bouilloux (15/06), Célia Cartillier (19/06), Léane Nillon (22/06), Saad El Hosni (23/06), Noémie Rozier (26/06), Romane Tardivon (27/06), Rafaël Munos (01/07), Cypriane Brunet (02/07), Théo Verne (09/07), Lenny Pansier (10/07), Vincent Speri (23/07), Corentin Farineau (24/07), Mathieu Josserand (05/08), Tom Comtet (16/08).

MARIAGES: Gilles Verne et Catherine Lethenet (14/06), Kamal Saffah et Linda Hadj Tayeb (28/06), Joël Odot et Aurélie Lambert (28/06), Mickaël Curt et Caroline Demichel (28/06), Romain Ballet et Céline Faure (28/06), Frédéric Terminal et Myriam El Yabouzi (12/07), Martial Petrucci et Alexandra Berdet (19/07), Igor Roy et Amandine Chassagne (09/08), Samuel Cormier et Valérie Vernoux (16/08), Romain Salque et Violaine Saumet (06/09).

DÉCÈS: Lucienne Dereyomez veuve De Bonfils (07/07), Maurice Cretin (21/07), Yvonne Blanc veuve Bouchard (07/08), Marie Thérèse Guillet veuve Beaufils (09/08), Gérard Rozier (29/08).

en Bref...

Repas des anciens



Le cirque était au menu.

Le 14 juillet, 111 convives ont participé au repas des anciens offert par le CCAS, à la salle des fêtes. Clin d'œil aux animations d'été, le repas suivi d'un après-midi dansant était agrémenté aussi d'un spectacle de l'École de cirque de Bourg.

* Chaque année, le centre communal d'action sociale propose aux personnes de 75 ans et plus, habitant Saint-Denis, au choix, un colis de Noël, des bons d'achat ou le repas des anciens.

Loisirs jeunes

Envoyés directement en septembre par la CAF aux familles bénéficiaires*, les bons loisirs jeunes, d'un montant total de 63 €, permettent aux jeunes de 12 à 18 ans de financer tout ou partie d'une activité culturelle ou sportive (adhésion à un club, un stage...). Idem pour les allocataires de la MSA, avec les chèques loisirs jeunes. De nombreuses associations de Saint-Denis acceptent les BLJ et CLJ.

* Familles allocataires dont le quotient familial est inférieur ou égal à 710 € en 2008.

Conseil municipal d'enfants

Les élections des nouveaux conseillers ont lieu le 20 septembre. Le nouveau conseil, placé sous la responsabilité de Catherine Gallet, conseillère municipale, est animé par Olivier Molé et Leslie Cobo-Morel qui succède à Marion Corna.

<http://cme-saint-denis-les-bourg.over-blog.com>



Première rencontre entre les résidents de la PUV et les enfants de la crèche.

Goûter intergénérationnel à la Chênevière

Les mardis de l'été ont été animés à la Petite unité de vie. Afin de répondre à la demande des résidents, diverses activités ont été organisées, avec le soutien de bénévoles: cartes et jeux de société, sorties shopping, balades en forêt, à la Grange du Pin, aux Conches, visites de la commune, du foirail...

Le 23 juillet, seize enfants de la crèche Bout'chou ont répondu à l'invitation à partager un goûter convivial, avec chansons et cadeaux (dessins et bols peints par leurs soins) offerts aux résidents. La prochaine rencontre est prévue au pôle petite enfance.

Le jeudi 31, les jeunes du centre de loisirs Sataplu ont interviewé les personnes âgées pour Tropiques FM.

Le 4 septembre, les bénévoles du comité d'animation se sont réunis afin d'élaborer un nouveau programme d'activités. Le samedi 20, la saison d'automne débute par un repas champêtre et festif, réunissant locataires, salariés, bénévoles, voisins et familles.

Les personnes âgées ne résidant pas à la PUV peuvent venir y déjeuner ou dîner afin de partager un moment de convivialité.

QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT



Le fleurissement participe à un cadre de vie agréable.

ÊTRE « ÉCORESPONSABLE »

Contribuer au respect de l'environnement et inviter les habitants à agir de manière « écoresponsable » sont un objectif permanent des élus municipaux. La commission Développement durable tiendra une rubrique régulière dans ce journal afin de vous informer des actions en cours.

L'engagement pris en 2007 par la commune afin de sensibiliser au tri sélectif porte ses fruits. Sur les trois sites pilotes de l'opération « refus de collecte » (Saint-Denis, Servas et les Vennes à Bourg-en-Bresse), le tonnage d'ordures ménagères collectées a baissé de 30 % et celui des déchets recyclables déposés dans les points d'apport volontaire a augmenté. Merci à tous les habitants qui participent au quotidien à cet effort.

Être écoresponsable, c'est aussi être écoconsommateur, en privilégiant par exemple l'achat de produits d'entretien non nocifs pour l'environnement, en limitant les emballages, en utilisant les feuilles de papier recto-verso...

Une volonté qui sera mise en œuvre au sein des services municipaux, en concertation avec le personnel.



Le tri sélectif progresse à Saint-Denis. La quantité de verre collecté dans les points d'apport volontaire est passée de 31,11 t en 2006 à 35,35 t en 2007, celle des papiers, cartons, plastiques et emballages métalliques de 30,28 t à 44,46 t.

SAVOIR-VIVRE ET PROPRIÉTÉ

Pour le respect et le bien-être de tous les habitants, il est demandé à toute personne promenant un chien de collecter les déjections de l'animal afin de laisser propre l'espace public. Merci à ceux qui le font déjà.

ANTI-INONDATIONS

Le curage régulier des biefs et fossés, la mise en place de bassins de rétention dans les nouveaux quartiers, la réalisation de réseaux d'assainissement des eaux pluviales et les recommandations du POS interdisant les sous-sols enterrés permettent à Saint-Denis d'éviter les risques d'inondation.



L'agglo a lancé une étude pour l'extension de la Chambière d'une centaine d'hectares, dont 30 sur Saint-Denis, du rond-point du Guidon (photo) jusqu'au giratoire de Chalandré.

Intercommunalité Saint-Denis, membre de L'agglo

Transports, emploi, habitat, cadre de vie, environnement... Les actions et décisions de la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse influent directement sur la vie quotidienne des plus de 72000 habitants qu'elle réunit. Tour d'horizon à Saint-Denis.

Programme local de l'habitat

Les préconisations du SCOT Bourg Bresse Revermont* et le Programme local de l'habitat (PLH) défini par L'agglo fixent des objectifs en matière de développement de l'offre locative sociale. Depuis 2004, Saint-Denis atteint ces objectifs. « Dès 2000, L'agglo a connu une extension des zones d'activité, l'offre de logements ne suffisait plus pour répondre aux besoins des jeunes qui souhaitent rester à Saint-Denis et des nouveaux arrivants qui souhaitent s'installer. Des opérations de construction ont été engagées. Le nombre de logements locatifs est passé de 63 en 2001 à 118 au 1^{er} janvier 2008. Une centaine est en construction actuellement », explique Paul Dresin, adjoint à Saint-Denis. Le PLH soutient également l'accession sociale à la propriété et la réhabilitation du parc privé ancien.

* Schéma de cohérence territoriale www.scot.bbr01.fr.

Gens du voyage

Prévu dans le cadre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, un terrain pour les moyens passages (moins de 50 caravanes) va être aménagé par L'agglo sur Saint-Denis, chemin de la Gravière, face à la zone d'activité. Quant aux « sédentarisés illégaux », la commune souhaite que L'agglo « traite le problème de manière globale et humaine, en aménageant par exemple des petites structures d'accueil ».

Zones d'activité économique

Confiée au cabinet Katalyse, l'étude lancée par L'agglo pour l'extension de la zone d'activité de la Chambière, du rond-point du Guidon jusqu'au giratoire de Chalandré, est en cours. Objectifs : restructurer l'existant et aménager de nouveaux espaces pour des activités industrielles, commerciales ou de services. « C'est une perspective à moyen terme mais un enjeu important, qui ouvre des potentialités économiques et repose le problème des dessertes routières » souligne Paul Dresin.

Points info emploi

L'agglo gère huit Points info emploi, dont un à Saint-Denis. Animés par deux conseillers professionnels et des bénévoles, ils apportent aide pratique, conseils et accompagnement à toute personne en recherche d'emploi ou de formation. ● 64, place de la Mairie - Tél. 04 74 24 27 85 Mardi, de 9 h à 12 h.



140 logements locatifs ont été engagés en quatre ans (ici, les Allées Rimbaud). « L'objectif est de conserver un équilibre entre accession à la propriété et location. Le prochain recensement de la population, qui sera effectué début 2009, permettra de faire le point » souligne Paul Dresin.

Déplacements



L'agglo organise le réseau de transports urbains, dont la gestion est confiée à CarPostal par délégation de service public. La commune souhaite une révision des lignes de bus reliant Saint-Denis à Bourg, les dernières modifications ne donnant pas entièrement satisfaction. La desserte des nouveaux secteurs d'habitat doit également être programmée.

• La commune a toujours été favorable au DVA (dossier de voirie d'agglomération) de L'agglo, axé sur l'aménagement d'une rocade circulaire autour de Bourg. Les tronçons Est et Sud-Est permettront de diminuer le flux de poids lourds sur la RD 117.

• Saint-Denis a mené une étude pour l'aménagement de l'avenue de Trévoux. L'agglo lancera une étude complémentaire pour la création éventuelle d'une voie réservée aux bus. À suivre.

• La commune attend avec intérêt la mise en œuvre du futur pôle multimodal, projet partenarial* d'envergure, « concomitant avec le doublement de la voie ferrée Villars-Bourg ». Il ouvrira la gare côté ouest et facilitera les déplacements vers Lyon.

• L'agglo aménage au fil des ans un réseau de pistes cyclables. La demande est forte à Saint-Denis, afin de relier aisément le centre-ville et la Chambière.

* État, Région, Conseil général, SNCF, Réseau ferré de France, L'agglo, Ville de Bourg.

Environnement

L'agglo gère la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables. Regroupant 18 intercommunalités de l'Ain (273000 habitants), le syndicat mixte Organom



La future usine de traitement des déchets ménagers sera construite à Viriat, sur le site de la Tienne.

est chargé du traitement des déchets ménagers et assimilés. Le centre d'enfouissement technique de la Tienne, à Viriat, arrivant à saturation, Organom a opté pour une solution d'avant-garde : une unité multifilières de traitement, qui permettra de limiter l'enfouissement systématique et de valoriser les déchets recyclables.

Enseignement musical

La perspective du transfert de cette compétence à L'agglo implique la mise en place d'une politique d'éducation musicale globale sur les 15 communes, fixant des objectifs précis, et une sensibilisation en milieu scolaire. Il existe actuellement deux écoles de musique, à Bourg-en-Bresse et Péronnas, et diverses associations, « dont les efforts devront être pris en compte ».



L'enseignement musical dépendra désormais de L'agglo.

« Saint-Denis, un des pôles d'équilibre »

« Les trois communes de la première périphérie de Bourg, Péronnas, Saint-Denis et Viriat, sont des pôles très forts d'équilibre par rapport au pôle urbain de la ville-centre. C'est un des points forts de L'agglo » souligne Michel Fontaine, président de L'agglo. « Saint-Denis a toute sa place dans L'agglo, comme toutes les autres communes. Au niveau de l'exécutif de L'agglo, Cécile Bernard, la vice-présidente au développement durable, est élue à Saint-Denis. Jacques Nallet,



Michel Fontaine, 1^{er} adjoint à la ville de Bourg-en-Bresse, président de L'agglo.

le maire, qui est également conseiller général, a été vice-président aux finances. Au niveau des actions, Saint-Denis est ville pilote et même modèle pour la sensibilisation au tri sélectif. » ●

www.agglo-bourgenbresse.fr

Les dates à retenir

> FINANCES

• Transmettre son patrimoine

Les **25 septembre** et **9 octobre**, de **14 h 30 à 16 h 30**, à la salle des fêtes, le CLIC* du bassin burgien organise, avec Amitié Rencontre et le soutien du CCAS, une réunion d'information sur la transmission du patrimoine (succession, donation, régimes matrimoniaux, testament...) animée par Xavier Rochet, de l'association Finances et pédagogies. **Tél. 04 74 22 11 11**

* Centre local d'information et de coordination gérontologique

> MARCHÉS

• Spécial rentrée

Rendez-vous est donné **dimanche 28 septembre** pour le marché de rentrée, avec vin bourru offert par la mairie, tartines de fromage fort et buvette des Amis du marché.

• Couleurs d'automne

Au menu du marché d'automne, **dimanche 2 novembre**: expositions de champignons, de cartes postales et timbres (à la salle des fêtes), de cucurbitacées géantes (avec la participation du Musée du Revermont) et produits de saison: châtaignes, noix, pommes...

> ANIMATION



L'association Tremplin invite à s'initier à la création textile.

• Pucés des couturières

Dimanche 19 octobre, la salle des fêtes accueillera les 1^{ères} Pucés des couturières et créations textiles, organisées par l'association Tremplin*. Toutes les personnes souhaitant vendre et/ou acheter des objets récents ou anciens ayant trait à la couture, au tricot, à la broderie... sont les bienvenues. Des ateliers inviteront adultes et enfants à s'initier aux travaux d'aiguille. Entrée libre. **Tél. 04 74 45 11 28** association@tremplin01.com

> LANGUES

• Cours d'allemand

Ouverts à tous, débutants ou perfectionnants, les cours d'allemand proposés par le comité de jumelage Saint-Denis/Schutterwald reprennent. Les personnes souhaitant s'inscrire doivent contacter la mairie (**04 74 24 64 64**) ou Annie Violland, professeur (**04 74 23 93 14**), et seront conviées à une réunion d'information fin septembre pour la répartition dans les divers cours.

> MUSIQUE

• Jazz manouche

Le stage de jazz manouche proposé par Accords Musique et animé par Sébastien Félix reprend le **mercredi 29 octobre** et sera suivi d'un concert gratuit, à **18 h 30**, à la salle des fêtes. Trois autres journées sont programmées en décembre, février et avril. **Tél. 06 78 71 31 58**

<http://accordsmusique.moonfruit.fr>

1, place de la Mairie
BP 195 - Saint-Denis-lès-Bourg
01005 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 24 24 64
Fax 04 74 24 35 05
www.ville-saint-denis-les-bourg.fr
ville.stdenislesbourg@wanadoo.fr



De gauche à droite : Stéphane Debias, nouveau chef de corps, Pierre Dresin, ex-chef de corps, Daniel Ory, président d'honneur de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers, Jacques Berthou, président du SDIS, et Jacques Nallet, maire de Saint-Denis.

> Sapeurs-pompiers Un nouveau chef de corps

Dimanche 7 septembre, Pierre Dresin, sapeur-pompier volontaire depuis 1981, chef de corps du CPI* de Saint-Denis depuis 2000, nommé adjudant en 2003, a passé le relais au sergent Stéphane Debias. Entré en 1995 à 23 ans, Stéphane est le fils de Jacky Debias, chef de

corps jusqu'en 2000.

Trois sapeurs-pompiers ont reçu la médaille des 25 ans de service: Gérard Colignon, Jacques Gadiollet et Pascal Raffin. ●

* Centre de première intervention

Spécial Moyen Âge

Ouverts à tous, les ateliers créatifs proposés par la commission Culture reprennent cet automne. Objectif: préparer une soirée Moyen Âge à laquelle seront conviés tous les habitants, le 28 mars 2009. L'atelier lecture, qui se tient à la bibliothèque une à deux fois par mois, a choisi et répète les textes avec une conteuse professionnelle. L'atelier cuisine, qui se réunit tous les mois à la salle des fêtes, explore les recettes de soupes, ragoûts et tartes d'antan. L'atelier arts plastiques prépare les décors. Il n'est pas trop tard pour participer. ●

Tél. 04 74 24 45 43 (bibliothèque) ou 04 74 24 45 50 (pôle socioculturel)

À vélo au Vietnam

Ancien gardien de but du FCBP, Jean-Loup Vaucher a troqué le ballon rond contre le vélo: cet habitant de Saint-Denis a effectué cet été un périple de 2800 km au Vietnam en VTC, en compagnie du « baroudeur » Michel Béguet, de Pont-d'Ain. Hors des circuits touristiques, le duo est allé à la rencontre des habitants et a partagé leur mode de vie. ●



Une fête appréciée



Premier tournoi de baby-foot humain.

Du 19 au 21 juillet, la fête patronale organisée par le comité des fêtes a battu son plein avec succès et innovations. Le parquet du bal en plein air a été apprécié. Le tournoi de baby-foot humain a attiré près d'une centaine de joueurs et devrait à nouveau s'inscrire au programme 2009. ●



Tous les participants au concours de vélos décorés ont été récompensés.

Bienvenue aux nouveaux habitants

Le 17 juillet, la soirée d'accueil des nouveaux habitants organisée sous le chapiteau de Saint-Denis fait son cirque a réuni quelque 130 adultes et enfants. Après un diaporama commenté sur la commune, un convivial apéritif invitait à la rencontre entre anciens et nouveaux habitants, élus, associations. ●



La batucada de Saint-Denis a animé la soirée.

Les rendez-vous

SEPTEMBRE

- **Samedi 27**: challenge de la Boule joyeuse.
- **Samedi 27/dimanche 28**: journées Sport en famille.

OCTOBRE

- **Dimanche 5**: matinée théâtre des Aînés ruraux.
- **Mercredi 8**: calendrier des fêtes.
- **Vendredi 17**: soirée sur Redea; soirée contes à la bibliothèque.
- **Dimanche 19**: pucés des couturières.
- **Samedi 25**: inauguration de la chaufferie bois et de l'esplanade de la Liberté; concours de belote des ACPG.
- **Lundi 27**: concert blues d'Accords Musique.
- **Mardi 28**: don du sang.
- **Mercredi 29**: concert jazz manouche d'Accords Musique.

NOVEMBRE

- **Vendredi 7**: soirée dansante du Comité des fêtes (40^e anniversaire et concert d'adieu de l'accordéoniste Michel Pruvot).
- **Samedi 8/dimanche 9**: expo-vente de LACIM.
- **Mardi 11**: commémoration de l'Armistice 1918.
- **Samedi 15**: saucissons chauds des Donneurs de sang, raclette du comité paroissial.
- **Mardi 18**: concours de belote du club Amitié Rencontre.
- **Samedi 29**: soirée familiale de l'Olympique Saint-Denis.
- **Dimanche 30**: repas des anciens.

Du côté des associations

> À la Boule joyeuse

Samedi 31 août, la Boule joyeuse a célébré son 40^e anniversaire, avec concours en triplettes et convivial repas. Serge Brevet, licencié depuis la création du club et membre du bureau durant 18 ans, et Émile Bardet, adhérent depuis 1973, ont reçu le diplôme de la Fédération française du sport boules. ●



> Tennis de table

Après quelques séances proposées par l'Alliance bressane de tennis de table le dimanche matin, un nouveau club sportif a vu le jour dans la commune. Né en juillet, le Tennis de table dyonisien (TTSD Tennis de table Saint-Denis)

est ouvert à tous, pour une pratique en loisir ou compétition. Les entraînements ont lieu le mercredi, au gymnase *. Les membres peuvent également s'entraîner au sein des deux autres clubs réunis par l'Alliance, à Bourg-en-Bresse et Péronnas. Des stages sont programmés durant les vacances scolaires. ●

* Baby-ping (3/5 ans) 17 h - 17 h 45, espoirs 1 (6/12 ans) 17 h - 18 h 30, espoirs 2 (13/18 ans) 18 h 30 - 20 h, adultes 20 h - 21 h 30.

Tél. 04 74 21 94 06

(Janos Bajor, président de l'Alliance)

Tél. 04 74 21 07 26

(Gilles Trichot, président du TTSD)

www.asbressane.com



Le groupe des espoirs 1.